

## SEANCE DU 10 décembre 2018

\*\*\*\*\*

L'an deux mille dix-huit le **10 décembre** le Conseil Municipal de la Commune de MARNES, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur BIGOT Pierre, Maire

**PRESENTS : MM BIGOT Pierre, BOTTON Daniel, GAUTRY Jean-Yves, LECOINTRE Christian, GIROUARD Germain, LANDRY Laurent, MOINE Serge, TALBOT Franck**

**ABSENTS REPRESENTES : MME DEACON Margaret**

**SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Alain PERCEAU**

**DATE DE CONVOCATION : le 4 Décembre 2018**

**COMPTE RENDU AFFICHE EN MAIRIE LE : 21 décembre 2018**

*Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le dernier compte rendu, pas d'observations, le compte rendu est adopté à l'unanimité.*

**DEMATERIALISATION DES ACTES : refus du Conseil à l'unanimité**

### **DEL/CM 2018-29 – PARTICIPATION MENSUELLE AU SIVU RPI LES 5 VILLAGES**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a été décidé lors du dernier Conseil Syndical du SIVU RPI de reconduire la répartition mensuelle des mois de janvier, février et mars 2019 (répartition de 2018).

A savoir :

Pour la commune d'Availles-Thouarsais : 1928.70 €

Pour la commune d'Irais : 2982.58 €

Pour la commune de Marnes : 2361.19 €

Pour la commune de St-Généroux : 4105.39€

Pour la commune de St-Jouin : 5038.83 €

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reconduire la répartition mensuelle pour les mois de janvier, février et mars 2019.

### **MISE A DISPOSITION BROYEUR DE VEGETAUX**

La communauté de Communes propose de mettre à disposition des commune un broyeur de végétaux – tarif 75 € la demi-journée ; le Conseil ne donne pas suite, faute de besoin.

### **DEL/CM 2018-30 – AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DES ENTREES DE BOURG ET DES ESPACES PUBLICS – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 9 février 2015 dans laquelle la commune de Marnes a lancé le projet d'Aménagement de la Traversée des entrées de Bourg et des Espaces Publics

Le montant estimatif des travaux s'élève à 85 383 € TTC

Monsieur le Maire propose le montage de dossiers de subventions auprès de :

- L'Etat, dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- Le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, dans le cadre du schéma du bâti et des amendes de polices (voirie routière)
- Le Conseil Départemental des Deux Sèvres, dans le cadre de la CAP79.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents,

- Approuve le budget prévisionnel des travaux pour l'aménagement de la traversée des Entrées de Bourgs et des Espaces publics
- Accepte la sollicitation des subventions auprès des organismes précités
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant ce projet.

## **AVANCEMENT DU SCOT ET DU PLUi**

Le Maire rend compte aux conseillers de dysfonctionnements constatés en matière de concertation, notamment entre le Comité de pilotage, qui oriente les décisions, et la commune avec la population.

Une réunion publique organisée localement le 6 décembre a fait ressortir une profonde incompréhension et de nombreux points de désaccords qui vont dans le sens des observations déjà remontées par le Conseil Municipal et qui ne semblent pas avoir été prises en compte, ni même examinées.

Le Conseil demande que soit redéfini le mode de fonctionnement du Comité de Pilotage et que la concertation avec le public puisse se dérouler localement, notamment en matière de zonage et de règlement.

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Bassin Alimentation des Lutineaux : étude reçue en mairie (Phase 1)

Eoliennes : une étude est en cours par la Sté RP Global dans un secteur à l'Est de la Commune. M. le Maire a reçu la visite d'une autre société qui souhaite lancer une autre étude à l'Ouest.

Vœux : 18h le vendredi 4 janvier. Programme habituel.

Vu pour être affiché : le **21 décembre 2018**, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,